



Commission  
européenne

© Fotolia



# L'UE ET



# L'EMPLOI, LA CROISSANCE ET L'INVESTISSEMENT



Signature de l'accord sur le Fonds européen pour les investissements stratégiques, Bruxelles, le 22 juillet 2015

## La grande priorité de la Commission européenne

est de remettre l'Europe sur les rails de la croissance et de créer de l'emploi sans alourdir la dette.

Depuis le début de la crise économique et financière mondiale, l'Union européenne (UE) souffre d'un faible niveau d'investissement et d'un taux de chômage élevé.

Pour résoudre ce problème, la Commission a lancé, conjointement avec la **Banque européenne d'investissement**, le **plan d'investissement pour l'Europe**. Un **Fonds européen pour les investissements stratégiques** a été créé en 2015, doté d'une enveloppe initiale de 21 milliards d'euros par l'UE. Cette valeur augmentera par un effet de levier qui, grâce à l'attraction d'investisseurs

privés et publics, générera plus de 315 milliards d'euros d'investissements sur trois ans. En seulement un an, il est prévu que le plan mobilise plus de 138 milliards d'euros de nouveaux investissements issus de toute l'UE, aussi bien de grandes sociétés employant des centaines de personnes que de petites et moyennes entreprises locales à la recherche de capitaux pour développer leurs idées. Au vu du succès jusqu'ici rencontré par le plan, la Commission souhaite multiplier le fonds par deux. Elle a ainsi proposé de revoir les objectifs à la hausse, c'est-à-dire d'atteindre au moins 500 milliards d'euros d'investissements d'ici à 2020, avec l'ambition de parvenir à 630 milliards d'euros, le double de l'objectif initial, d'ici à 2022 au plus tard.



Octobre 2016

# POURQUOI UN PLAN D'INVESTISSEMENT POUR L'EUROPE EST NÉCESSAIRE

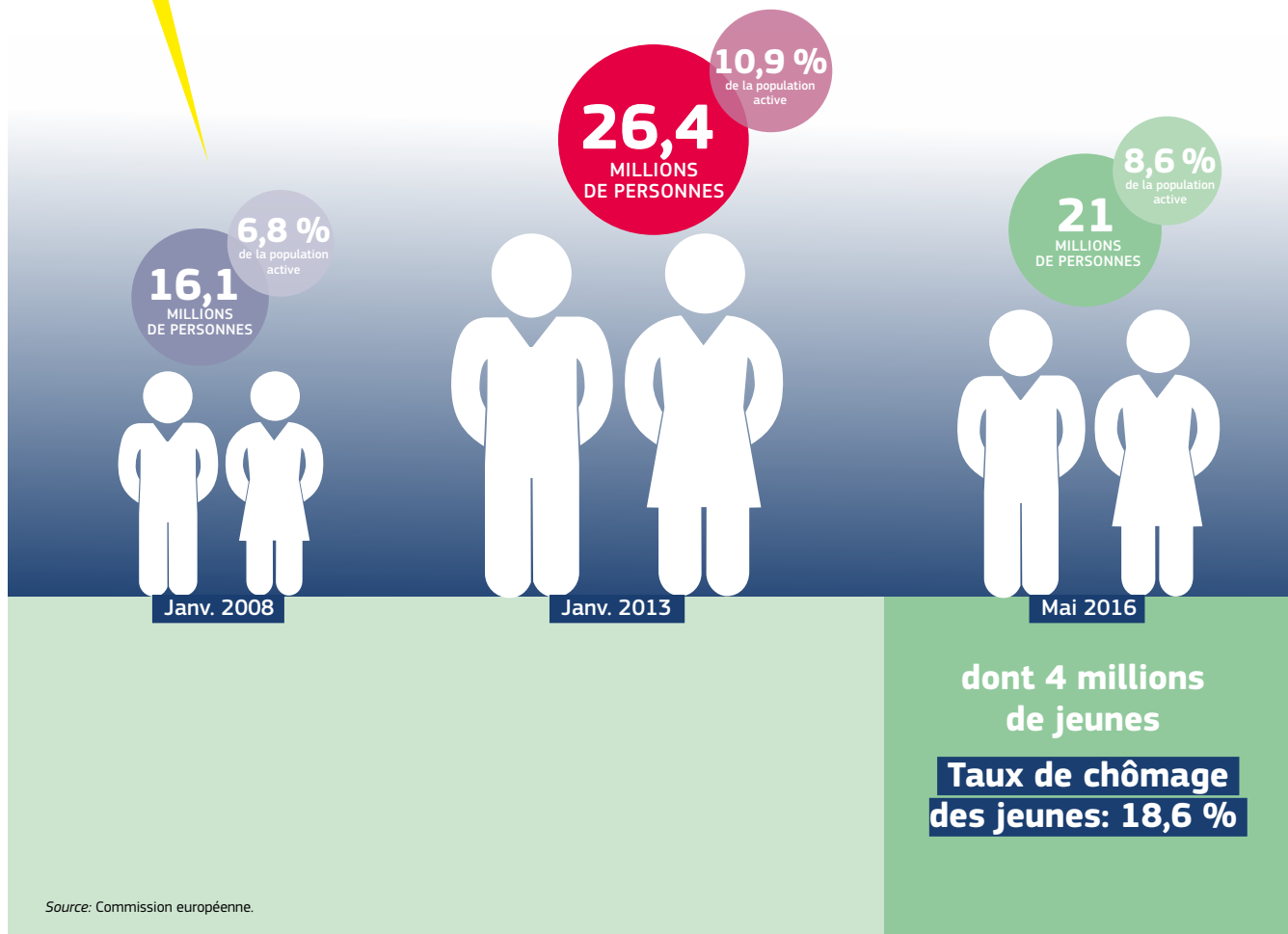
Depuis le début de la crise économique et financière mondiale, l'UE souffre d'un faible niveau d'investissement et d'un taux de chômage élevé.

À court terme, un niveau d'investissement bas affaiblit la croissance économique parce qu'il se traduit par une diminution de l'activité économique. À long terme, il nuit à la compétitivité et au potentiel de développement de l'économie. Le niveau d'investissement annuel compte, à l'heure actuelle, 300 milliards d'euros de moins qu'auparavant. Cette chute a fortement pesé sur la croissance et l'emploi pendant plusieurs années. La faiblesse des investissements explique encore en partie pourquoi la reprise économique européenne reste timide.

Même si des fonds sont disponibles, les investissements sont encore modestes en raison

du manque de confiance des investisseurs. Ces derniers prévoient que la croissance à court terme reste mitigée, en particulier à cause de l'incertitude qui règne autour de l'évolution de la situation politique et économique à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE. Certaines des économies européennes affichent une lourde dette publique et privée. L'obtention de prêts ou de subventions est encore difficile dans certains pays, en particulier pour les petites et moyennes entreprises. Les pouvoirs publics ont diminué leurs investissements à cause d'une dette publique élevée, qui est passée de 60 % du produit intérieur brut (PIB) en moyenne dans l'UE en 2008 à 90 % environ en 2015. C'est la raison pour laquelle l'UE avait besoin de coordonner ses efforts pour stimuler les investissements et guider l'Europe vers la création d'emplois durables et une croissance solide. C'est par le plan d'investissement pour l'Europe qu'elle a relevé le défi.

## La crise économique s'est accompagnée d'une très forte hausse du chômage dans l'UE



# CE QUE FAIT L'UE

La stratégie générale de la Commission se fonde sur trois éléments: relancer l'investissement, réformer le marché et mettre en place des politiques fiscales responsables pour éviter une dette publique excessive.

Le plan d'investissement pour l'Europe est le cœur de cette stratégie. Il vise à éliminer les obstacles à l'investissement, à apporter de la visibilité et une assistance technique pour les projets d'investissement et à optimiser l'utilisation des ressources financières, qu'elles soient nouvelles ou existantes.

La Commission, conjointement avec la **Banque européenne d'investissement**, a lancé le **plan d'investissement pour l'Europe**. Un **Fonds européen pour les investissements stratégiques** a été créé en 2015, doté d'une enveloppe initiale de 21 milliards d'euros par l'UE. Cette valeur augmentera par un effet de levier qui, grâce à l'attraction d'investisseurs privés et publics, générera plus de 315 milliards d'euros d'investissements sur trois ans.

## → Comment le fonds fonctionne-t-il?

Le fonds fournit des garanties visant à soutenir des projets financés par la Banque européenne d'investissement. Il est axé sur les entreprises d'infrastructure, d'innovation, et les petites entreprises.

Grâce à cette garantie, le fonds permet à la Banque européenne d'investissement d'investir dans davantage de projets présentant parfois un profil de risque plus élevé, et de le faire plus rapidement qu'en l'absence de garanties. Il est bien parti pour mobiliser, comme escompté, au moins

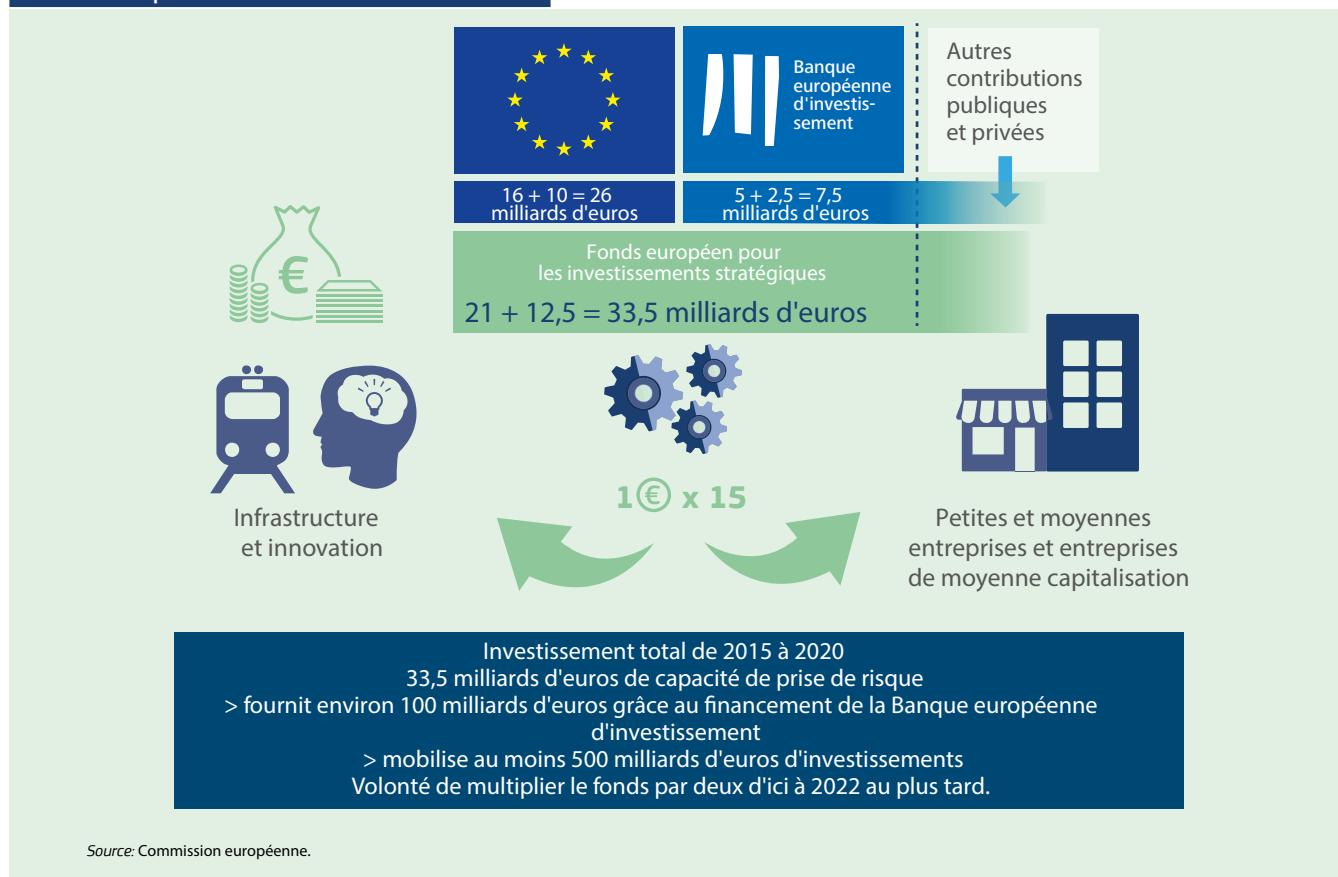
315 milliards d'euros d'investissements supplémentaires dans l'économie réelle d'ici au milieu de l'année 2018. Il fonctionne déjà dans 27 États membres et devrait générer plus de 138 milliards d'euros d'investissements d'après les financements approuvés jusqu'à présent (octobre 2016). Les petites entreprises en ont particulièrement bénéficié.

En octobre 2016, 134 projets d'infrastructure représentant 17,4 milliards d'euros de financements avaient été approuvés dans le cadre du fonds. En outre, plus de 220 conventions de financement, soit l'équivalent de 7,5 milliards d'euros, ont été approuvées pour de petites entreprises. À terme, ce sont presque 290 000 petites entreprises qui devraient bénéficier de ces financements. Les promoteurs de projets peuvent **déposer une demande** de financement auprès de la Banque européenne d'investissement. Les petites structures peuvent, quant à elles, déposer leur demande en passant par les **intermédiaires financiers** au niveau local.

Parmi les nombreux exemples de bons projets, citons le Ginkgo Fund 2, qui a pour objectif d'assainir des sites industriels pollués et de les transformer en habitations ou en bureaux. Ginkgo devrait créer environ 5 000 logements et 8 500 emplois en Belgique et en France. L'activité de décontamination menée par Ginkgo est capitale pour l'avenir des villes européennes, qui comptent 3,5 millions d'anciens sites industriels laissés en friche. Le financement que la Banque européenne d'investissement a apporté à ce projet par l'intermédiaire du fonds s'élève à 30 millions d'euros. Ce soutien a attiré les investisseurs privés, qui ont ainsi contribué à couvrir le coût total du projet de 120 millions d'euros.

La liste des projets au titre du fonds est consultable [en ligne](#).

### Comment le plan d'investissement fonctionne-t-il?



Le plan d'investissement n'englobe pas seulement les financements; il comprend aussi des outils mis au point par l'UE visant à aider les projets d'investissement à profiter à l'économie réelle.

La **plateforme européenne de conseil en investissement** a été lancée en septembre 2015 pour fournir une aide administrative et technique aux promoteurs de projets dans toute l'Europe. Les promoteurs de projets, les autorités publiques et les sociétés privées peuvent bénéficier d'un soutien technique pour les aider à mettre leur projet sur pied et les préparer à recevoir les investissements. Ils peuvent obtenir des conseils sur des sources de financement appropriées et avoir accès à une variété exceptionnelle de compétences techniques et financières.

Afin de donner aux investisseurs plus de visibilité sur les opportunités d'investissement qui existent dans l'UE, la Commission a lancé le **portail européen de projets d'investissement**, en ligne depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016. Les promoteurs peuvent présenter leurs projets sur cette plateforme, qui en fera des opportunités d'investissement visibles. Il s'agit d'une sorte de service de mise en relation.

## → Fonds structurels et d'investissement européens

D'autres fonds sont bien entendu investis dans l'économie de l'UE. En effet, le budget de l'UE comprend depuis toujours des fonds destinés à soutenir la cohésion économique et sociale, à réduire les écarts de revenus, de richesses et de possibilités, et à produire de la croissance. Ces fonds sont connus sous le nom de «**Fonds structurels et d'investissement européens**», qui est susceptible de prêter à confusion. Ils sont distincts du Fonds européen pour les investissements stratégiques qui fait partie du plan d'investissement, mais ils peuvent très bien fonctionner de manière complémentaire, une pratique que la Commission encourage par ailleurs.

Ils sont en fait constitués de cinq fonds principaux qui, ensemble, soutiennent le développement économique dans tous les pays de l'UE:

- le **Fonds européen de développement régional**,
- le **Fonds social européen**,

Une version interactive de la présente publication, avec des hyperliens renvoyant à des contenus en ligne, est disponible aux formats PDF et HTML: <http://publications.europa.eu/webpub/com/factsheets/investment/fr/>

Vous avez des questions sur l'Union européenne?  
Europe Direct est en mesure de vous aider:  
00 800 6 7 8 9 10 11  
<http://europa.europa.eu>



Office des publications

## LE PLAN D'INVESTISSEMENT PROFITE À L'ÉCONOMIE RÉELLE



- le **Fonds de cohésion**,
- le **Fonds européen agricole pour le développement rural**,
- le **Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche**.

Le budget correspondant à l'ensemble de ces fonds s'élève à 454 milliards d'euros pour la période 2014-2020. Ils sont destinés à investir dans des domaines prioritaires de l'UE tels que la recherche, l'innovation et le développement, le soutien aux petites entreprises, l'économie à faible émission de carbone, et les technologies de l'information et de la communication.

Les Fonds structurels se distinguent du Fonds européen pour les investissements stratégiques en ce qu'ils financent des projets au moyen de subventions et d'instruments financiers, et sont mis en œuvre de manière décentralisée dans les États membres. Le Fonds européen pour les investissements stratégiques fournit des instruments de financement du risque par l'intermédiaire de la Banque européenne d'investissement.

Tout projet économiquement viable, pouvant potentiellement bénéficier à l'emploi et à la croissance dans l'UE et répondant aux priorités de l'UE en matière d'investissements, peut être éligible à des financements provenant à la fois du Fonds européen pour les investissements stratégiques et des Fonds structurels.

Le renforcement et l'extension du Fonds européen pour les investissements stratégiques favoriseront d'autant plus la création d'emplois, la croissance et la compétitivité. Un intérêt particulier sera porté aux investissements plus risqués ou additionnels essentiels à la croissance durable de l'Europe.

Fait partie de la série **L'UE ET** de la Commission européenne

© Union européenne, 2016

Toutes les photos © Union européenne, sauf mention contraire

Réutilisation autorisée, moyennant mention de la source. La politique de réutilisation des documents de la Commission européenne est régie par la décision 2011/833/UE (JO L 330 du 14.12.2011, p. 39). Toute utilisation ou reproduction de photos ou d'autres documents dont l'UE n'est pas titulaire des droits d'auteur est interdite sans l'autorisation des titulaires des droits d'auteur.

Print	ISBN 978-92-79-61573-3	doi:10.2775/32675	NA-AR-16-002-FR-C
PDF	ISBN 978-92-79-61533-7	doi:10.2775/198360	NA-AR-16-002-FR-N
HTML	ISBN 978-92-79-61576-4	doi:10.2775/542987	NA-AR-16-002-FR-Q